



Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, messieurs,

Le SE-UNSA s'est prononcé en faveur de cette réforme des rythmes scolaires. Il n'en a jamais demandé le report ni la réécriture du texte parce que nous savons que tout ne peut pas et ne doit pas passer par une réglementation excessive.

Pour autant, nous avons toujours exigé l'assurance d'une large et réelle concertation qui n'oublie pas les personnels enseignants.

C'est pourquoi le SE-UNSA se félicite de la mise en place de ce comité de suivi qu'il entend bien faire vivre. En effet, pour nous, en aucun cas il ne doit être une chambre d'enregistrement de décisions déjà ficelées.

Nous savons, Monsieur le Directeur Académique, que telle n'est pas votre intention.

C'est pourquoi, je me permettrai de préciser les missions **concrètes** que notre organisation voudrait voir remplir par ce comité.

D'abord, cette réunion doit apporter des INFORMATIONS :

Nous demandons donc qu'une synthèse soit établie pour connaître les emplois du temps adoptés par les écoles.

A ce sujet, le SE/Unsa a organisé une enquête auprès de toutes les écoles du département qui ont déjà appliqué la réforme.

Nous avons constaté les réalités suivantes :

-sur la question de l'occupation des locaux de l'école et des salles de classe :

La moitié des écoles consultées voit leur salle de classe occupée, ce qui empêche les collègues de préparer leur classe après la sortie, de ranger les travaux des élèves etc... ou d'y organiser des APC .

-sur la question de la pause méridienne, la majorité des écoles consultées a opté pour une pause méridienne de 2 heures, la majorité a choisi pour créneau horaire 11H30/13H30.

-sur la question de l'organisation des APC, la moitié des écoles les font de 11H30 à 12H, l'autre moitié de 15H45 à 16H 30 .

Cependant, certaines municipalités ont tenté d'imposer aux écoles des horaires pour l'organisation de ces APC et ce, afin de « récupérer » les locaux scolaires.

La deuxième mission de ce comité doit être de permettre la CONFRONTATION DE POINTS DE VUE.

Nécessairement, nous serons amenés à exprimer des avis divergents sur un certain nombre de sujets. Les contraintes des uns pouvant être en opposition avec l'idéal des autres, nous devons ici, toujours avoir présent à l'esprit l'intérêt des élèves, ... mais sans pour autant pénaliser leurs maîtres, ni créer trop de contraintes aux parents. Des solutions peuvent exister pour satisfaire le plus grand nombre auxquelles certains n'auraient pas pensé. C'est bien tout l'intérêt de cette réunion !

-Précisément, notre enquête démontre parfois l'insuffisance et la mauvaise qualité des échanges instaurés entre les mairies et les enseignants ce qui a conduit à des tensions entre personnels Education Nationale et municipaux.

Des points de crispation émergent de façon récurrente :

- Difficultés pour les enseignants à savoir quels sont les élèves concernés par les activités et lesquelles. Les parents ne respectant pas toujours l'obligation d'inscription
- Les enseignants, surtout ceux de maternelle, ne rencontrent plus les parents d'élèves en fin de journée.
- Les ATSEM sont mobilisées pour d'autres tâches et ne sont plus disponibles comme avant pour les activités scolaires.
- Le problème de défaut de cantine le mercredi matin pour les élèves.
- La qualité très inégale des activités offertes aux élèves après la classe.

C'est donc tout naturellement que j'en viens à la mission de MUTUALISATION :

De bons projets, il y en aura ! Et qui satisferont le plus grand nombre ! Certains pourront même être corrigés ici, grâce à notre discussion.

Alors, mutualisons ! Serait-il possible de prévoir un espace sur le site de l'Inspection Académique, pour y déposer les projets intéressants ?

Cet espace dédié pourrait servir de base de réflexion pour les communautés éducatives en panne d'inspiration.

Par exemple, il ressort des résultats de notre enquête qu'il est nécessaire de prévoir un temps de repos pour les enfants qui ont en besoin dès la sortie, par exemple à 15H45, un temps ainsi dédié à aucune activité contrainte que des municipalités ont déjà mis en place.

Il nous faudra aussi faire des POINTS DE SITUATION REGULIERS ET UN BILAN.

Bien entendu, un bon projet ne l'est que sur la durée, et, souvent, des difficultés peuvent apparaître au cours de sa réalisation. C'est pourquoi nous demandons la tenue de réunions régulières pour établir des points de situation au cas par cas, de façon à pouvoir corriger des situations peu satisfaisantes. Etablir un bilan, fin 2013/2014 nous paraît également indispensable.

Il est important que ceux qui ont accepté « d'essayer les plâtres » l'an prochain évitent aux autres au moins les plus grosses erreurs. Certaines communes, qui commencent l'an prochain, admettent d'ailleurs s'inspirer de ce qui est réussi, pour être plus performants en 2014.

Il est donc indispensable d'**ETABLIR UN CALENDRIER**

Pour conclure, le SE-UNSA, en sa qualité de syndicat des Enseignants rappelle sa préoccupation principale et **la position qu'il défendra lors de ce comité de suivi** :

Si l'intérêt de l'enfant doit être au cœur de nos préoccupations, il ne faut pas oublier les personnels. En effet, quand ceux-ci sont partie prenante d'un projet, ils contribuent d'autant mieux à la réussite de leurs élèves. Cette réforme, de même que toute la refondation de l'Ecole, ne se fera pas sans nous !